

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an..... \$2.00
Canada et Etats-Unis..... 1.50
France..... fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE,
J. MONIER, Directeur.

Téléphone Bell No 2602.

Téléphone Federal No. 708.

MONTREAL 27 MARS 1891

AUX ÉPICIERS DE MONTREAL

L'Association des Épiciers fait en ce moment un dernier appel à tous les épiciers de Montréal, et leur demande instamment, dans leur propre intérêt, de venir se joindre à leurs confrères pour discuter ensemble les questions qui les intéressent tous et prendre ensemble les mesures nécessaires pour se protéger.

Ils savent tous que s'ils veulent prendre cette année une licence pour la vente des liqueurs spiritueuses ils auront à payer un montant très considérable; la plus petite licence, devant être, tous frais compris, de \$215 et la somme augmentant toujours en proportion du loyer jusqu'à \$415.

Voici un tableau approximatif de ce qu'il faudra payer:

Pour un loyer de \$8. par mois.....	\$215
" " 10. "	215
" " 12. "	222
" " 15. "	265
" " 16.66 "	290
" " 18. "	310
" " 20. "	340
" " 25. "	415

Comme on le voit pour la plus grande partie des épiciers, la licence reviendra à \$1.00 par jour de vente, c'est-à-dire que l'épicier devra prendre \$1.00 de bénéfice par jour sur la boisson seule, pour payer sa licence.

Le moyen que l'Association cherche à faire adopter, c'est que tous les épiciers prennent un profit plus considérable sur les boissons, ce qui ne peut se faire d'une manière pratique à moins que tous, ou au moins la majorité, appartiennent à l'Association. Du moment qu'elle aura réuni la plus grande partie des épiciers, l'Association sera en mesure, avec l'appui des marchands de gros et des manufacturiers, qui lui a été promis, d'exercer une influence assez forte pour que personne ne cède à la tentation de couper les prix. Les moyens dont elle dispose seront expliqués à l'assemblée mensuelle du 2 Avril.

Plus l'association sera nombreuse, plus elle aura d'autorité auprès du gouvernement pour demander la diminution des licences;

auprès des épiciers de gros et des manufacturiers, pour demander de meilleurs termes; auprès du conseil de ville pour empêcher l'augmentation du prix des certificats.

L'union fait la force. Que tous les épiciers s'empressent donc de signer les listes qui leur seront présentées, ou, si on avait oublié de passer chez eux, qu'ils viennent à l'assemblée du 2 avril, au Mechanic's Hall.

Que tous ceux qui appartiennent à l'Association se fassent un devoir de travailler à y faire entrer leurs voisins et leurs amis; ils pourront se procurer des listes à nos bureaux.

ACTUALITES

Hardware dit que les Américains ont recommencé, pour la première fois depuis dix ans, à placer du blanc de plomb sec sur notre marché.

Les propriétaires de mines du Cap Breton ont, à l'heure qu'il est, des contrats pour la livraison de 200,000 tonnes de charbon à Montréal pendant la prochaine saison.

La compagnie d'assurance "La Citoyenne" donne avis qu'elle s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte l'autorisant à réduire son capital actions.

Un confrère américain fait remarquer que la pêche du hareng ayant été faible, l'année dernière, la fabrication des sardines à l'huile américaines n'a été que peu considérable.

Voici ce qui arrive lorsque vous allumez une allumette: Le phosphore de l'allumette est porté, par la friction, à une température de 150 degrés Fahrenheit, température à laquelle il s'enflamme. En brûlant il porte le soufre à 500 degrés, température à laquelle le soufre s'enflamme. Le soufre, en brûlant porte la température du bois à 800 degrés et le bois prend feu.

Vous aviez allumé bien des allumettes et vous ne vous doutiez pas que vous produisiez tout cela, n'est-ce pas?

On dit que le "Paris Green Trust" des Etats Unis a l'intention de s'emparer du marché canadien. Pour y arriver, le "combine" en question a commencé par coter pour le commerce canadien le vert de Paris à 11c. la livre. Le droit d'entrée n'étant que de 10 p. c. le prix coûtant serait de \$11.10 par 100 livres, ce qui ne permettrait pas aux fabricants canadiens de cet article de manifester avec profit.

La nouvelle que l'île du Prince Edouard manque de foin, surprendra beaucoup de monde, à commencer par nos commerçants qui ne savent que faire du foin qui leur est expédié en consignment. Il est vrai qu'il est assez difficile aujourd'hui de pénétrer dans l'île, mais il nous semble que, s'il y a réellement disette de fourrage,

on pourrait faire de l'argent en expédiant quelques goélettes de foin pressé des ports du bas du fleuve qui, grâce à la mairie, sont ouverts toute l'année.

Nous apprenons avec plaisir que la maison déjà bien connue de MM. Aubin & Thibault, marchands de provisions, vient d'ajouter une branche nouvelle à son commerce. Ces messieurs vont s'occuper de l'importation des thés, et leur longue expérience commerciale et leur esprit d'entreprise nous fait présager d'avance un succès pour eux et de grands avantages pour leur nombreuse clientèle, qui ne manquera, nous en sommes certain, de leur continuer son patronage et de donner des commandes à leur agent qui passera dans quelques jours avec des échantillons très variés et surtout très bon marché.

LA SITUATION DES BANQUES

La Gazette Officielle du Canada publiait, la semaine dernière, un extra contenant le tableau de la situation des banques à fonds social au 28 février dernier. Nous en donnons le résumé dans un tableau comparatif que voici:

	Février 1891	Janvier 1891
Capital autorisé.....	75,008,665	75,008,665
Capital versé.....	60,111,028	60,084,280
Réserves.....	22,036,322	22,005,904
Circulation.....	31,925,749	31,662,099
Dépôts des gouvernements.....	5,858,720	6,392,456
Cautionnements...	100,078	100,078
Dép. publics remb. à demande.....	50,848,338	52,668,864
Dép. publics remb. après avis.....	82,300,754	81,753,206
Dép. ou prêts d'autres Banques garantis.....	194,000	194,000
Dép. ou prêts d'autres Banques non garantis.....	1,755,790	1,478,210
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....	744,581	771,207
Balances dues à d'autres Banques à l'étranger.....	160,149	117,425
Balances dues à d'autres Banques en Angleterre.....	1,926,358	1,836,317
Autres dettes.....	207,266	240,561
Totaux, passif.....	\$176,021,783	177,214,423

	Février 1891	Janvier 1891
ACTIF		
Espèces.....	6,530,485	6,489,427
Billets du Dominion.....	10,362,050	10,191,153
Billets & chèques d'autres Banques.....	5,222,666	6,131,533
Créances sur Banques canadiennes.....	3,217,425	3,148,056
Créances sur Banques étrangères.....	12,159,268	11,201,587
Créances sur Banques anglaises.....	3,563,836	3,692,667
Actif promptement réalisable.....	\$41,055,730	\$40,859,423
Obligations fédérales.....	2,462,372	2,462,372
Valeurs publiques étrangères.....	6,179,211	6,145,590
Prêts aux gouvern. Prov. & Féd.....	2,081,809	2,382,397
Prêts sur titres, valeurs.....	13,081,052	13,248,635

Prêts à des corporations municipales.....	3,056,364	2,615,480
Prêts à d'autres corporations et Compagnies.....	26,534,814	27,554,225
Prêts à d'autres Banques, garanties.....	149,904	441,185
Prêts à d'autres Banques, non garanties.....	314,208	119,600
Escompt. en cours.....	150,572,489	151,096,691
Effets échus et non garantis.....	1,785,553	1,677,281
Autres créances échues, non garanties.....	16,979	10,581
Effets & créances échus, garantis.....	1,307,837	1,301,259
Immeubles.....	1,014,073	1,007,949
Créances hypothécaires.....	760,523	769,937
Immeubles occupés par les bureaux des Banques.....	4,254,781	4,242,364
Autres valeurs.....	2,373,056	2,434,061
Totaux, actif.....	\$257,480,840	258,410,930

Doit-on attribuer à une reprise des affaires l'augmentation de près de \$1,000,000 que l'on constate dans le chiffre de la circulation des banques entre les mains du public? Si cette reprise avait existé, nous en aurions cependant entendu parler et c'est la première nouvelle que nous en avons. Seulement il faut se rappeler que les élections fédérales ont eu lieu le 5 mars et que, au 28 février, on était au plus fort de la campagne électorale et que bon nombre de billets sont sortis, à cette occasion, des coffres forts des banques, pour être employés comme agents électoraux. Une élection présidentielle aux Etats-Unis paralyse les affaires pendant trois mois et fait dépenser environ \$100,000,000; au Canada, nos élections fédérales se font plus modestement, non pas qu'elles ne dérangent pas aussi beaucoup les affaires, mais la période aiguë en est moins longue et les dépenses électorales se font sur un pied plus économique. On calcule cependant que, à part les dépenses officielles des officiers rapporteurs, qui ne dépassent guère \$400,000, il a dû être distribué dans le public, sous forme de loyers de salles de comités, frais de voyage, d'impressions, etc., une somme trois ou quatre fois plus considérable.

C'est donc plutôt aux élections qu'aux affaires proprement dites que nous devons attribuer l'augmentation de la circulation.

La même cause a dû agir naturellement sur les dépôts en compte courant, mais pour ce compte, il convient aussi d'attribuer aux règlements du 4 février la part qui leur revient.

La réserve en billets fédéraux et en numéraire augmente toujours tranquillement. Le stock de numéraire est signalément partagé entre les banques; et la banque de Montréal paraît être la seule qui garde en ses coffres-forts un montant d'or considérable. Elle a presque autant d'or (\$2,112,528) que de billets fédéraux (\$2,182,972) tandis que les autres banques n'ont guère en or qu'un tiers de leur réserve légale et les deux autres tiers en billets du gouvernement fédéral. Cette réserve en or de la banque de Montréal lui donne presque